

# ENSEMBLE

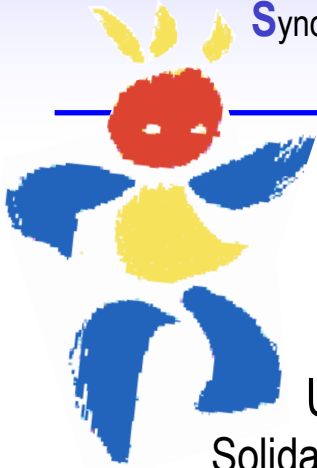
Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 189 ☐ Septembre 2008

Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et Pegg (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE



ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: [snu48@snuipp.fr](mailto:snu48@snuipp.fr)  
Commission paritaire de presse N° 0412S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

FAEN, FSU., SGEN-CFDT,  
Unsa-éducation, CGT, FO, CRAP,  
Solidaires, FCPE, UNL, FIDL et étudiants

Dispensé de timbrage MENDE RP



Déposé le :

## Manifestation Unitaire à **PARIS**

*Tous ensemble :*

*"L'éducation est notre avenir :  
pas sans vous !"*



## Dimanche 19 octobre

Départs prévus de

*Florac, Mende, Marvejols et St Chély d'Apcher*

*(Voir page 2 et modalités pratiques dans Ensemble d'octobre)*

Fichier EDVIGE

(voir notre article  
dans le numéro précédent)

Signez en ligne

et

**Syndiquez-vous !**

### SOMMAIRE

- |   |      |
|---|------|
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Manifestation nationale  | p. 2 |
| <input type="checkbox"/> Éditorial : Bonne rentrée ! ; Délégués du personnel  | p. 3 |
| <input type="checkbox"/> CTPD - CAPD : Compte rendu du CTPD et de la CAPD ;<br>Déclaration préalable de la FSU Lozère               | p. 4 |
| <input type="checkbox"/> CTPD - CAPD (suite) : Déclaration de la FSU (suite) ; Appel à voter  | p. 5 |
| <input type="checkbox"/> Métier : Revalorisation ; Indemnités de direction ; Prime début de carrière ;<br>Lu au BO ; Le SNUipp agit | p. 6 |
| <input type="checkbox"/> SNUipp - FSU 48 - Adresses utiles  | p. 7 |
| <input type="checkbox"/> Agir Ensemble : Se syndiquer ; infos   | p. 8 |

# Agir Ensemble

Manifestation à **Paris** "Tous ensemble"

L' éducation est notre avenir : pas sans vous !

Notre pays a cette chance extraordinaire de disposer d'un grand service public laïque d'éducation. Il traduit notre choix républicain d'une société où tous les citoyens vivent ensemble. Mais imagine-t-on ce que deviendrait ce principe, sans ce tour de force de l'accueil de tous les jeunes, sans distinction, réalisé quotidiennement par notre École ?

Cette École publique, que nous aimons pour ses réussites incontestables, rencontre aussi des difficultés. C'est pourquoi nous souhaitons passionnément qu'elle évolue et se transforme pour s'acquitter vraiment de sa mission démocratique : faire réussir tous les jeunes, pas seulement les plus favorisés ou les plus "méritants".

Pour nous, ce débat et cet effort concernent tous les citoyens car, à travers l'avenir de la jeunesse, c'est celui du pays qui se joue.

Or, en lieu et place de ce que devrait nécessiter cette grande cause nationale, rassemblant largement les citoyens, à quoi assistons-nous ? Au spectacle d'une politique gouvernementale qui, au-delà des habillages, ne voit dans l'éducation qu'un moyen d'économiser. Plus que tout discours, la préparation du budget 2009 en est la démonstration : 13 500 suppressions d'emplois programmées, soit, dans le cadre triennal dans lequel ce budget s'inscrit plus de 40 000 postes promis à disparition sur les 3 ans, à rajouter aux 11 200 suppressions de cette année !

Tout n'est sans doute pas question de postes en matière éducative, mais nous affirmons que rien ne pourra se faire dans cet acharnement d'un "toujours moins de postes" ! Rien ne pourra davantage se faire avec des réformes à marche forcée encore moins lorsqu'elles aboutissent

à de vraies régressions. Rien ne pourra se faire non plus si l'Etat ne cesse de se désengager de ses missions, déléguant hors de l'école ce qu'elle doit assurer pour tous.

Aussi, nous poussons aujourd'hui un cri d'alerte : **cette politique va détériorer sur le long terme le service public d'Éducation.** Elle porte tous les ingrédients pour que se développe une école à deux vitesses dans une société minée par les injustices et les inégalités.

De ce projet, nous ne voulons pas ! Nous voulons une politique éducative ambitieuse faisant avancer notre École publique en mettant au cœur la réussite de tous les jeunes. Nous voulons pour cela d'autres choix.

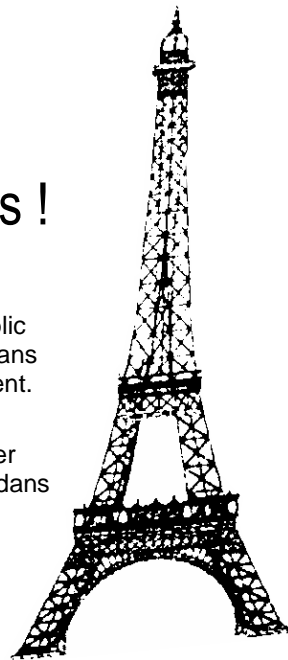
Nous en appelons à toutes celles et tous ceux qui pensent que l'éducation est une richesse pour notre pays, que l'avenir se joue aujourd'hui, à toutes celles et tous ceux qui refusent que la politique suivie n'entraîne, pour de nombreuses

années, le service public d'éducation dans l'affaiblissement.

Quelle place veut-on donner à l'éducation dans notre pays ? Quel citoyen veut-on préparer ?

Nous n'acceptons pas que la société découvre a posteriori qu'on aurait répondu à sa place, en catimini, à ces questions fondamentales !

Alors, mobilisons-nous ensemble, débattons, parlons, proposons, interpellons l'opinion, agissons sans attendre ! Rassemblons-nous tous dans une **grande manifestation nationale le dimanche 19 octobre à Paris.**



## INSCRIPTION - SOUSCRIPTION

Nom :  
Tél. :

Prénom :  
Nombre de places retenues :

Participera au déplacement gratuit en car au départ de :

**MENDE** (1)      **MARVEJOLS** (1)      **ST CHELY** (1)

Souscrit pour le déplacement : ..... € (2)

La souscription doit permettre la prise en charge du déplacement qui est comme pour chaque manif gratuit pour les participants (une collecte sera cependant effectuée dans le car).

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) versement à l'ordre du **SNUIPP 48**

À retourner au **SNUIPP Rue des Ecoles 48000 MENDE**  
tél. 04 66 49 15 90

# Éditorial

## Bonne rentrée !

A l'heure où le Président de la République décide de nommer lui-même le Président de France Télévision, chacun mesurera la nécessité de se tenir informé autrement qu'en écoutant "*la voix de son maître*"...

Les propos lénifiants du ministre sur les "*réformes*" qu'il met en œuvre ne trompent personne.

Ce gouvernement ne travaille pas à la réussite du plus grand nombre.

Son objectif est de réduire la dépense publique et de privatiser un maximum de services publics.

Les réformes qu'il annonce n'en sont pas.

Ce sont des régressions qui se préparent.

Tous les coups sont permis pour ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux qui part à la retraite.

La réduction massive de postes,

dont environ 6 000 pour le premier degré en 2009, engendre la baisse de qualité du service public.

Pour la masquer, le gouvernement insiste

sur l'individualisation des parcours

et sur la responsabilité des acteurs.

Quand on s'apercevra que la répétition prônée par les nouveaux programmes n'est pas la pédagogie,

que la stigmatisation induite par l'aide personnalisée ne remédie pas plus que les stages de remise à niveau

aux problèmes de fond qui sont posés, que restera-t-il ?

Dans un premier temps les personnels seront

encore une fois accusés, puis les élèves et les familles

n'auront plus qu'à s'en prendre à eux-mêmes !

Alors, pour empêcher cette déroute sociale, il nous reste à défendre notre métier, notre professionnalisme.

Défendre les services publics est de notre responsabilité.

Cette défense passe par la réflexion et l'action collectives.

C'est le projet du SNUipp et de la FSU.

N'attendez plus, syndiquez-vous et *Ensemble*

agissons pour un 21<sup>e</sup> siècle porteur d'espoir.

**Mende le 9 septembre 2008**

Réseau Éducation  
Sans Frontières (RESF)

Réunion

mercredi 17 septembre  
à 18 h au foyer rural  
de Florac

## Délégués du personnel !

Les délégués du SNUipp et de la FSU, face à l'administration, interdisent l'arbitraire et contrôlent toutes les questions concernant les nominations, les changements de corps, la carrière, les promotions ...

Leur présence dans les Comités Techniques Paritaires garantit la transparence, et s'appuie sur la mobilisation pour peser sur l'élaboration de la carte scolaire et améliorer le fonctionnement du système éducatif.

Ceci les conduit souvent à interpeller les représentants de l'administration.

Leurs interventions ne visent pas à remettre en cause le travail des personnels de l'inspection académique, mais à toujours agir pour plus de transparence et d'équité.

Cette confrontation parfois difficile exige des délégués actifs.

Les délégués du SNUipp organisent le débat avec les personnels et rendent compte de leur mandat.

Pour nous, l'efficacité, la force des délégués dans les instances paritaires tient à leur capacité à s'appuyer sur une pratique syndicale qui nécessite le contact avec les personnels et le terrain, sur une volonté de transformation de l'école et de la société.

**Leur désignation fait suite aux élections qui auront lieu ce trimestre.**

(voir appel à voter page 5)

# Rentrée CTPD - CAPD

Déclara

## Compte rendu du CTPD du 4 septembre

### ☐ **Ajustements de rentrée :**

Le **SNUipp** s'est prononcé pour le maintien de la 3e classe à l'école de Chirac et a demandé l'ouverture d'une 3e classe à Vielvic et à Saint Flour de Mercoire, de la deuxième classe à Saint-Martin de Boubaux. L'administration a refusé ces trois propositions de création de classes. La 3e classe est maintenue à Chirac. Un poste de TR BD (poste mis en réserve par l'administration lors de la Carte scolaire au printemps) est créé à titre provisoire et est rattaché à l'école maternelle de Florac.

☐ Le **temps de décharge des IMF** passant de 9 heures à 6 heures hebdomadaires, l'administration ferme un poste de modulateur et le transforme à titre provisoire en poste de TR BD rattaché à l'école maternelle des Chênes à Mende. Le **SNUipp** s'est opposé à cette mesure de carte scolaire et a proposé à l'administration que l'application de cette nouvelle circulaire puisse être différée à la rentrée prochaine pour ne léser aucun collègue ou que l'organisation soit différente pour permettre aux modulateurs nommés sur ces postes d'y rester.

☐ **AVSi** : augmentation de 2,5 emplois sur le département, les commissions de recrutement sont prévues en fin de semaine prochaine.

☐ **Organisation de la semaine scolaire** : pour l'administration, il n'y a pas de difficulté pour l'instant. Il ne devrait pas y avoir de problèmes de ramassage ! Un tableau de service départemental devrait être mis en place... A suivre attentivement ...

☐ **Service minimum d'accueil** : courrier de l'IA aux maires leur demandant d'établir une liste de personnes ressources. Il sera demandé aux directeurs de faire remonter le nombre de grévistes potentiels mais pas le nom des grévistes.

## Compte-rendu de la CAPD

### **Ont été nommées :**

- ☐ Florence LAZES (annulation permutation Aude) à Chirac 3e classe.
- ☐ Johanne MARINO (ineat Aude) sur le poste de TR BD à Florac.
- ☐ Carole GERBAL (ineat Gard) à Barjac.
- ☐ Martine FALLET, victime d'une mesure de carte scolaire à la rentrée (temps de décharge des IMF, voir compte rendu du CTPD) sera nommée sur le congé de maternité de Stéphanie LOUVEAU à Mende Fontanilles élémentaire (Terres bleues).
- ☐ Anne Sophie MAURIN sera affectée sur le congé parental de Cécile MERCADIER au CEM de Montrodât.

**Reste vacant** un poste d'adjoint à Saint Amans (congé parental de Yolande MOLteni).

Une TR BD, Magali BERGOGNE est sur le poste dans l'attente d'un éventuel recrutement par ineat.

**ISSR** pour les postes fractionnés : la situation est pour l'instant bloquée.

**Ineat/exeat** : pas de départ ni d'entrée possible à l'heure actuelle ce qui se traduit de fait par une perte d'emploi (ineat ci-dessus bloqué)

"Populisme scolaire".

La formule cinglante utilisée par deux anciens ministres, Jack Lang et Luc Ferry, pour stigmatiser la politique de Xavier Darcos (*Le Nouvel Observateur* du 13 mars 2008) prend tout son sens à cette rentrée des classes.

Les mesures phares et la médiatisation prouvent à quel point c'est la bataille de l'opinion qui a été engagée par le Ministre de l'Éducation nationale avec, comme le montre le sondage CSA réalisé pour le SNUipp, un succès mitigé sur certains plans. Cette enquête démontre par contre que l'entreprise de déstabilisation et de dénigrement de l'école primaire porte ses fruits : 78% de satisfaits pour l'école primaire, 65% pour l'école maternelle, contre respectivement 84% et 71% il y a un an.

Nous reprendrons les décisions les plus symboliques :

☐ **Les nouveaux programmes** : ils ont été rédigés, dans l'urgence et le secret, ni pour les enseignants chargés de les mettre en œuvre ni pour les élèves censés les acquérir mais pour que les parents, et peut être même les grands-parents, s'y retrouvent ! Prétendant se rapprocher des "fondamentaux" (a-t-on déjà vu des programmes dire le contraire ?) ils ne font que s'éloigner des fondements de notre connaissance en matière d'apprentissage. Plus courts mais plus lourds, faussement simplifiés, avec une focalisation sur le français et les mathématiques, leur caractère mécaniste provoque un appauvrissement culturel, n'octroyant qu'un simple strapontin pour asseoir la réflexion et la compréhension.

☐ **La suppression du samedi matin** : annoncée sur TF1 à la rentrée 2007, cette mesure ne correspondait à aucune demande des professionnels de terrain. Qui avait intérêt à ce que ce temps de classe soit supprimé ? Posons-nous clairement la question. A qui cela profitera-t-il ?

☐ **Soutien hebdomadaire** : il doit être apporté aux élèves en difficulté. Oui, mais quand ?

Le matin avant la classe ? Le midi, pendant que les autres enfants se détendent ?

Le soir, faibles s plus rés Le mer Sans co l'organis scolaire notamm comme A moins de pren que ce c

☐ **Le s** fois enc La mise (et non à un prem Mais éta d'impos Pire, de des abs être ass On sait pourra t qu'il sou

☐ **Stag** à crain ajoutés la fin du aux élèv les maît De plus être de moins p et de plu vers cet Dans le en plac les élèv ne saura drastiqu des moy

☐ **Mise au méri doivent idée sou à organi Le but p les meill les élèv les profé Selon le sont le r de l'ens en cons Pour la**

# Condition préalable FSU.

ce qui sous-entend que les plus scolairement devraient être assistants nerveusement ?

credi matin ?

compter les difficultés dans l'attribution des cantines et des transports

s que cela va engendrer

ment dans les départements ruraux de la Lozère.

qu'il ne soit demandé aux familles de prendre en charge les déplacements

dispositif pourra entraîner ?

**Service minimum d'accueil** : une mesure, le Ministre joue sur du velours. En place d'un service de garde (d'enseignement) ne peut dans les meilleurs temps que soulager les familles.

ait-ce à l'Etat

er cela aux communes ?

main, ce seront les remplacements d'enseignants "imprévus" qui devront être assurés, en garderie, par les mairies !

ainsi où le ministre va-t-il trouver des milliers de postes supplémentaires qu'il souhaite encore supprimer !

**Des mesures de remise à niveau** : il est évident d'abord que ces dispositifs, au soutien hebdomadaire, signent un système d'aide et de soutien en difficulté effectués par des professeurs RASED formés pour cela. Les élèves en échec peuvent être au moins en moins aidés en classe, pris en charge au quotidien et en plus renvoyés en tentatives de rattrapage.

second degré, le projet de mise en place de stage d'anglais, visant à rendre les "bilingues" en fin de lycée, ne fait que faire oublier la diminution des heures depuis plusieurs années et des horaires en langues vivantes.

**En concurrence, salaire et évaluations** : "les parents ne peuvent pas choisir leur école" cette mesure tend le renoncement de l'Etat à assurer l'égalité sur son territoire.

oursuivi : aux écoles réputées, les dossiers, à celles délaissées et les plus en difficultés avec les enseignants les moins "renommés" !

Ministère, les résultats des élèves reflètent de la compétence de l'enseignant que l'on doit rémunérer en conséquence !

FSU, la revalorisation salariale

de tous les enseignants doit se faire par une hausse importante de la valeur du point d'indice et non par l'attribution de primes.

De plus, dans le second degré, la pression mise à certains collègues pour imposer des heures supplémentaires peut aboutir à des situations de rentrée insupportables.

**Formation des enseignants** : En décidant sans concertation de recruter les futurs professeurs à bac + 5 tout en supprimant les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), le ministre prend une mesure historique : avoir les enseignants les plus diplômés, mais aussi... les moins formés ! Aurait-on trouvé le seul métier qui ne s'apprend pas ? L'école est-elle le seul domaine où les pouvoirs publics agissent en opposition avec les travaux issus de la recherche ? La mise en place de la masterisation des formations générant le développement de synergies universitaires de plus en plus importantes, pose localement le problème de l'avenir du site IUFM de Mende, privé d'une structure universitaire de proximité. De plus, sans un solide accompagnement financier des étudiants les plus modestes, va-t-on encore accentuer l'écart social entre élèves et professeurs, au détriment aussi des plus jeunes professeurs coupés des réalités de vie de leurs élèves ?

**Suppressions d'emplois** : la clé de voûte de l'édifice qui explique tous les points précédents. 11 200 l'an dernier, 13 500 cette année qui ne sont pas prélevés dans la prétendue graisse du "mammoth" mais dans le muscle et l'os qui lui permettent de tenir debout et d'avancer. Elles bloquent l'emploi de jeunes diplômés provoquant, pour certaines disciplines du second degré (Arts plastiques et Technologie en particulier), un manque de personnels titulaires pour occuper les supports. Toujours dans le second degré, des remplacements, pourtant de longue durée et prévisibles, ne sont pas assurés. Dans le premier degré, la scolarisation des 2 ans (et bientôt des 3 ans ?) est remise en cause, les départs en formation continue sont réduits. En lycée, la suppression des moyens horaires provoque des difficultés d'inscriptions pour les parents d'élèves désireux de faire suivre un enseignement laïque et public à leurs enfants.

Rien n'arrête la logique comptable

# Nuit des IUFM

Mende le 4 septembre de 18h à 21h.

**Une trentaine de personnes** ont participé à la soirée débat tenue dans les locaux du site IUFM de Mende lors de la "Nuit des IUFM". Parmi elles des étudiants de première année, particulièrement inquiets de la situation présente et de l'année de transition dans laquelle ils se trouvent sans savoir quel sera leur sort s'ils échouent aux CRPE, des personnels du site, eux aussi inquiets du processus de masterisation et des conséquences qu'il peut avoir sur l'avenir du site, et des personnes extérieures, militants syndicaux ou autres, soucieux d'en connaître davantage sur les réformes en cours qui touchent la formation des futurs enseignants.

## Élections professionnelles, appel à voter

*Par delà nos diversités, nos opinions, nous, institutrices, instituteurs, professeurs d'écoles et PEGC de Lozère, actifs et retraités, appelons à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU aux élections paritaires du 6 décembre 2008.*

- Pour la défense de l'Ecole Publique Laïque et de ses personnels;
- Pour la satisfaction des revendications (recrutements, aide aux enfants en difficulté, maternelles rurales, direction d'école, remplacements, emplois et auxiliaires de vie scolaire,...);
- Pour l'unification des catégories dans un corps unique;
- Pour renforcer le syndicalisme unitaire.

Sandrine BAUMLÉ, Claude BONNEFILLE, **André CLEMENT**, Claire CORDESSE, Gilles CORNET, André FOURETS, Jean-Claude GAILLARD, Cathy et Daniel GONZALEZ, Karine HICAUBERT, **Mauricette MACH**, Michelle RESSEGUIER, Joëlle ROSSIGNOL, Jacques VACQUIER, **Maryse et Bernard VIDAL.**

### Je m'associe à cet appel :

NOM .....

Prénom .....

Signature.....

À retourner au SNUipp Lozère  
Rue des Écoles 48000 MENDE



## Revalorisation

Quand Xavier Darcos "*communiqué*" sur la revalorisation du métier d'enseignant, les enseignants du premier degré sont amers.

Aujourd'hui seulement 14% des PE partent en retraite en ayant atteint un échelon de la Hors classe.

Refusant d'augmenter pour tous le point d'indice de manière à rattraper l'inflation, le gouvernement invente une prime (GIPA) pour quelques uns.

Le SNUipp exige que les promesses de revalorisation ne soient pas qu'un leurre médiatique.

## Nouvelles indemnités de direction

A l'évidence le dossier "*direction et fonctionnement de l'école*" n'était pas clos après le protocole De Robien comme le prouve l'annonce par Xavier Darcos d'une revalorisation de la fonction de directeur d'école "*en reconnaissant leur engagement dans la réussite de l'école primaire et en améliorant*

*leur régime indemnitaire*". Il n'en reste pas moins que la réponse attendue sur la question de la direction d'école est loin de se limiter à l'indemnité dont vous trouverez ci-dessous le nouveau montant.

Le dossier reste donc entier.

<b>Nombre de classes</b>	<b>Indemnité 2007-2008</b>	<b>Indemnité 2008-2009</b>
De 1 à 4 classes	1295,64 €	1495,64 € (+ 200 €)
De 5 à 9 classes	1295,64 €	1695,64 € (+ 400 €)
Plus de 10 classes	1295,64 €	1895,64 € (+ 600 €)

## Prime de début de carrière 1500 € : Enfin !

Le ministre de l'Éducation Nationale vient d'annoncer le versement d'une prime de prise de fonction d'un montant de 1 500 € pour chaque enseignant\* débutant.

Une indemnité de premier poste avait déjà été prévue dans le budget 2005 mais n'avait jamais été versée à la suite de restrictions budgétaires. Le SNUipp se félicite de sa mise en place et demande que l'étude de la généralisation d'une prime d'installation et d'équipement à l'ensemble des enseignants des écoles soit engagée.

En effet, les exigences professionnelles d'aujourd'hui (maîtrise et emploi des nouvelles technologies, ouvrages didactiques, abonnement à des revues pédagogiques, achat de matériel informatique, abonnement Internet...)

impliquent des dépenses importantes qui pèsent sur la rémunération de tous les enseignants des écoles.

La revalorisation des enseignants annoncée par le ministre ne peut se limiter à cette mesure, le Snuipp demande l'ouverture de négociation sur les rémunérations de tous les enseignants des écoles.

*\* Cette prime sera versée en deux fois au mois de novembre 2008 et mars 2009. Tous les stagiaires (PE2 en 2007/2008, listes complémentaires recrutées en 2006/07, recrutés par concours interne non enseignants) titularisés en 2008/2009 en bénéficieront. Elle est cumulable avec la prime d'installation en vigueur dans certains départements.*

## Lu au B.O.

Lu au BO n° 33 du 4 septembre 2008

- ☐ Accueil des élèves : Mise en œuvre de la loi n° 2008-790 du 20 août 2008.
- ☐ Programmes : Conditions de mise en œuvre et enseignement de la langue des signes française à l'école primaire
  - ☐ Mouvement : Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré en Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna - rentrée 2009
- ☐ Mutations : Postes d'enseignement et d'éducation relevant de l'A.E.F.E. rentrée 2009
  - ☐ Mutations : Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française à l'étranger - rentrée 2009.

## Le SNUipp-FSU agit :

- ☐ **Pour la défense des personnels et de la profession**  
Il accompagne de nombreux collègues dans des démarches ou des situations de défense individuelle, pour faire respecter leurs droits. Il siège dans les commissions de réforme, d'actions sociales...
- ☐ **Pour une véritable transformation de l'école et de la société en avançant dans une réflexion collective.**  
Le SNUipp organise régulièrement des colloques, stages, universités,... pour mener des travaux avec les chercheurs en sciences de l'Éducation pour faire progresser l'École.
- ☐ **Dans les commissions paritaires** (CAPD, CAPA, CTPD, ...), avec ses délégués du personnel, il agit :
  - pour l'amélioration des conditions de gestion des personnels (intégrations, promotions, mutations, formation...)
  - pour l'égalité et la transparence et contre l'arbitraire administratif.
- ☐ **Pour une société plus juste.**  
Unitaire, il essaie de dépasser les clivages et toujours d'obtenir le plus large consensus pour agir. Le SNUipp-FSU est membre fondateur d'ATTAC pour lutter dans le mouvement alter mondialiste. Il s'implique pour l'Emploi, le Droit au logement, les Sans-papiers, le Réseau Éducation Sans Frontière...

**Syndiquez-vous !**

# SNUipp - fsU. 48

Maison des Syndicats (2e étage) Rue des Ecoles 48000 - MENDE  
Téléphone 04 66 49 15 90    Portable 06 87 74 47 11    Télécopie 04 66 49 15 09  
**Snu48@snuipp.fr**

## Secrétariat départemental (décharges syndicales)

- Sandrine BAUMLÉ**  
Enseignante référent  
MARVEJOLS 1/2 décharge
- Claudine BOURGEAT**  
École MEYRUEIS 1/4 décharge
- Éric DOUET**  
École ALBARET STE MARIE  
(La Garde) 1/8 décharge
- Jean-Charles DUPENLOUP**  
École élémentaire FLORAC  
1/2 décharge
- Nathalie PERRET**  
Ecole BARJAC maternelle  
1/4 décharge
- Samuelle TAURISSON**  
École ST ETIENNE DU VALDONNEZ  
1/4 décharge

## Permanences assurées tous les jours :

- Lundi**                    Sandrine BAUMLÉ  
                                 Jean-Charles DUPENLOUP
- Mardi**                    Samuelle TAURISSON  
                                 Nathalie PERRET
- Mercredi**                par roulement
- Judi**                      Jean-Charles DUPENLOUP  
                                 Éric DOUET (selon disponibilité)
- Vendredi**                Sandrine BAUMLÉ  
                                 Claudine BOURGEAT

Le syndicat est un outil utile  
auquel on a recours à un moment  
ou un autre de la carrière pour :

- S'informer ou demander conseil
- Permettre les contacts  
avec l'administration
- Avancer dans une réflexion  
collective
- Faire respecter ses droits  
etc.....

Le **SNUipp** est le **syndicat des instituteurs et des professeurs d'école** majoritaire dans la profession (au plan départemental comme au plan national). Il est présent dans tous les organismes paritaires (nationaux, académiques ou départementaux).

Rejoignez-nous,  
*syndiquez-vous !*

## Adresses utiles

**Rectorat** 31, Rue de l'Université  
34064 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tél. 04 67 91 47 00

**IA** 3, Rue Chanteronne  
BP 22 48001 MENDE CEDEX  
Tél. 04 66 49 51 00  
Fax 04 66 49 15 81

**Assistante Sociale des personnels**  
Tél. 04 66 31 87 68

**IEN Circonscription de Mende**  
19, Rue du Pré Vival 48000 MENDE  
Tél. 04 66 49 03 20 Fax 04 66 49 19 93

**IEN Circonscription de Marvejols**  
13, Av des martyrs de la Résistance  
48100 MARVEJOLS  
Tél. 04 66 32 68 09 Fax 04 66 32 77 52

**IEN Circonscription de Florac**  
Groupe scolaire Rue Marthe Boissier  
BP 10 48400 FLORAC  
Tél. 04 66 45 02 17 Fax 04 66 45 26 93

**CDDP** 12, Avenue du Père Coudrin  
BP 118 48005 MENDE CEDEX  
Tél. 04 66 49 10 32 Fax 04 66 49 06 17

**DDEN**  
21B rue des fleurs 48000 MENDE  
Tél. 04 66 65 39 05

**EMALA 48** 12, Av. du P. Coudrin  
48000 MENDE  
Tél. 04 66 49 10 37

**IUFM** 2, Place Marcel Godechot  
B.P.4152 34092 MONTPELLIER Cedex  
Tél. 04 67 61 83 00 Fax 04 67 61 83 10

**IUFM Maison de la Formation**  
12, Av. du Père Coudrin  
48000 MENDE  
Tél. 04 66 49 16 22 Fax 04 66 49 28 73

**A.D.OC** (Association  
pour le Développement de l'Occitan)  
Rue des Ecoles 48000 MENDE  
Tél. 04 66 49 12 03

**CASDEN** Immeuble "Le Torrent"  
Avenue du Père Coudrin  
48000 MENDE  
Tél. 04 66 65 03 99

**FCPE** Immeuble "Le Torrent"  
Avenue du Père Coudrin  
48000 MENDE  
Tél. 04 66 65 33 30

**FOL Ligue de l'Enseignement USEP**  
La Chicanette Rue des Ecoles  
B.P. 16 48001 MENDE CEDEX  
Tél 04 66 49 00 30 Fax 04 66 49 03 72

**MAE et Autonome de Solidarité**  
Immeuble "Le Torrent"  
Av. du P. Coudrin 48000 MENDE  
Tél. 04 66 65 10 56

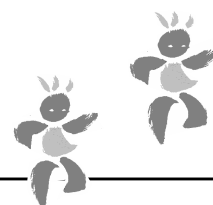
**MAIF - CAMIF** Imm. "Le Vivaldi"  
Rue du Pré Vival 48000 MENDE  
Tél. 04 66 65 69 00

**MGEN** Imm. "Le Mont Mimat"  
BP 34 48002 MENDE Cedex  
Tél. 04 66 65 02 28 Fax 04 66 49 38 16

**OCCE 48** École élémentaire publique  
La Coustarade 48100 MARVEJOLS  
tél. : 06 80 89 05 92

**PEP 48** (Association des Pupilles  
de l'Enseignement Public)  
10 ter Boulevard Lucien Arnault  
BP 107 48003 MENDE Cedex  
Tél. 04 66 49 37 37

**Restaurant administratif**  
Boulevard Lucien Arnault  
48000 MENDE  
Tél. 04 66 65 19 78



# Agir Ensemble

**La force de notre profession  
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS					PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.					
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I M F	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I M F	H O R S C L	C L · N O R M.	H O R S C L	C L · E X C		
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +						S E G P A	
11e	140	141	144	148	144	149	175	176	180	184	187	189	177		149			
10e	128	129	132	136	132	136	163	164	167	171	174	176	165		137			
9e	117	118	121	126	121	126	150	151	154	158	161	163	152		130			
8e	111	112	115	119	115	119	141	142	145	149	152	154	142		122			
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 90 €						131	132	135	139	142	144	134	210	116			
6e							121	122	126	132	135		128	199		174		
5e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 46 €						114	115	118	122	125			187		162		
4e	Disponibilité, Congé parental : 46 € Congé de formation :						109	110	113	117	120			173		149	198	
3e	80 % de la cotisation et selon le temps partiel :						104	105	108	112	115			163		137	186	
2e	50 %, 75%... de la cotisation.						PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit PE2 IUFM et LC en poste : 81 €							152		130	174	
1er														134		122	162	

**Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.**

## BULLETIN D'ADHÉSION 2008-2009

au **SNUipp - FSU**, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

**Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :**

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

**Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :**

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

8e Université  
d'automne  
du SNUipp  
24 au 26 octobre  
La Londe les Maures  
(Var)

Demandez  
le programme  
et inscrivez-vous  
dès à présent  
à la section  
départementale  
SNUipp Lozère.

Colloque  
de l'A.D.O.C.  
Passeport pour  
le plurilinguisme  
les mécanismes de  
l'apprentissage.  
27 au 30 octobre  
Mende

<http://48.snuipp.fr>  
à consulter  
régulièrement.



**SNUipp**

**SNUipp 48 (FSU)**

Commission paritaire de presse  
N°0407 S 06095  
Imprimé par nos soins  
Prix : 2 €  
ISSN 1244.0701

Ce bulletin  
vous a été envoyé grâce  
au fichier informatique  
du SNUipp 48.  
Conformément à la loi  
du 8.01.78, vous pouvez  
avoir accès ou faire  
effacer les informations  
vous concernant  
en vous adressant  
au SNUipp 48 .  
Publication mensuelle





"Populisme

La formule d'  
anciens ministres  
pour stigmatiser  
de Xavier Darcos  
du 13 mars  
à cette rentrée

Les mesures  
prouvent à l'évidence  
de l'opinion  
par le Ministère  
avec, comme  
le sondage  
un succès  
Cette enquête  
que l'entreprise  
et de dénigrer  
ses fruits : 70%  
primaire, 65%  
contre respect  
il y a un an.

Nous reprenons  
les plus symboles

**❑ Les nouvelles**  
été rédigés,  
ni pour les entreprises  
chargés de  
ni pour les élus  
mais pour qu'  
même les g  
Prétendant à  
"fondamentaux"  
programmes  
que s'éloignent  
connaissance  
Plus courts  
faussement  
sur le français  
leur caractère  
un appauvrissement  
qu'un simple  
la réflexion

**❑ La suppression**  
annoncée sur  
cette mesure  
demande de  
Qui avait intérêt  
de classe sociale  
Posons-nous  
A qui cela profite

**❑ Soutien**  
apporté aux  
Oui, mais qu'  
Le matin av  
Le midi, per  
détendront

# Déclaration préalable FSU.

scolaire".  
cinglante utilisée par deux  
nistres, Jack Lang et Luc Ferry,  
tiser la politique  
arcos (*Le Nouvel Observateur*  
2008) prend tout son sens  
ée des classes.

s phares et la médiatisation  
quel point c'est la bataille  
qui a été engagée  
tre de l'Éducation nationale  
ne le montre  
CSA réalisé pour le SNUipp,  
nitigé sur certains plans.  
te démontre par contre  
rise de déstabilisation  
ement de l'école primaire porte  
8% de satisfaits pour l'école  
% pour l'école maternelle,  
ectivement 84% et 71%

ndrons les décisions  
mboliques :  
**veaux programmes** : ils ont  
dans l'urgence et le secret,  
enseignants  
les mettre en œuvre  
élèves censés les acquérir  
ue les parents, et peut être  
rands-parents, s'y retrouvent !  
se rapprocher des  
aux" (a-t-on déjà vu des  
s dire le contraire ?) ils ne font  
er des fondements de notre  
ce en matière d'apprentissage.  
mais plus lourds,  
simplifiés, avec une focalisation  
ais et les mathématiques,  
re mécaniste provoque  
ssement culturel, n'octroyant  
e strapontin pour asseoir  
et la compréhension.

**pression du samedi matin** :  
ur TF1 à la rentrée 2007,  
e ne correspondait à aucune  
es professionnels de terrain.  
érêt à ce que ce temps  
oit supprimé ?  
s clairement la question.  
rofitera-t-il ?

**hebdomadaire** : il doit être  
élèves en difficulté.  
and ?  
ant la classe ?  
ndant que les autres enfants se  
?

Le soir, ce qui sous-entend que les plus  
faibles scolairement devraient être  
les plus résistants nerveusement ?  
Le mercredi matin ?  
Sans compter les difficultés dans  
l'organisation des cantines et des transports  
scolaires que cela va engendrer notamment  
dans les départements ruraux comme la  
Lozère.  
A moins qu'il ne soit demandé aux familles  
de prendre en charge les déplacements  
que ce dispositif pourra entraîner ?

□ **Le service minimum d'accueil** : une  
fois encore, le Ministre joue sur du velours.  
La mise en place d'un service de garde  
(et non d'enseignement) ne peut dans  
un premier temps que soulager les familles.  
Mais était-ce à l'Etat d'imposer cela aux  
communes ?  
Pire, demain, ce seront les remplacements  
des absences "imprévues" qui devront  
être assurés, en garderie, par les mairies !  
On sait ainsi où le ministre  
pourra trouver des milliers de postes  
qu'il souhaite encore supprimer !

□ **Stages de remise à niveau** : il est  
à craindre d'abord que ces dispositifs,  
ajoutés au soutien hebdomadaire, signent  
la fin du système d'aide et de soutien  
aux élèves en difficulté effectués par  
les maîtres des RASED formés pour cela.  
De plus, les élèves en échec peuvent  
être de moins en moins aidés en classe,  
moins pris en charge au quotidien  
et de plus en plus renvoyés  
vers cette tentative de rattrapage.  
Dans le second degré, le projet de mise  
en place de stage d'anglais, visant à rendre  
les élèves « bilingues » en fin de lycée,  
ne saurait faire oublier la diminution  
drastique depuis plusieurs années  
des moyens horaires en langues vivantes.

□ **Mise en concurrence, salaire au  
mérite et évaluations** : "les parents doivent  
pouvoir choisir leur école" cette idée  
sous-tend le renoncement de l'Etat  
à organiser l'égalité sur son territoire.  
Le but poursuivi : aux écoles réputées, les  
meilleurs dossiers, à celles délaissées les  
élèves **les plus en difficultés** avec les  
professeurs les moins "renommés" !  
Selon le Ministère, les résultats des élèves  
sont le reflet de la compétence  
de l'enseignant que l'on doit rémunérer  
en conséquence !

**Pour la FSU, la revalorisation salariale**

de tous les enseignants doit se faire par  
une hausse importante de la valeur du point  
d'indice et non par l'attribution de primes.

De plus, dans le second degré, la pression  
mise à certains collègues pour imposer  
des heures supplémentaires peut aboutir  
à des situations de rentrée insupportables.

□ **Formation des enseignants** : En  
décidant sans concertation de recruter  
les futurs professeurs à bac + 5 tout  
en supprimant les Instituts universitaires  
de formation des maîtres (IUFM)  
le ministre prend une mesure historique :  
avoir les enseignants les plus diplômés,  
mais aussi... les moins formés !  
Aurait-on trouvé le seul métier qui ne  
s'apprend pas ?  
L'école est-elle le seul domaine où  
les pouvoirs publics agissent en opposition  
avec les travaux issus de la recherche ?  
**La mise en place de la masterisation des  
formations générant le développement  
de synergies universitaires de plus en plus  
importantes, pose localement le problème  
de l'avenir du site IUFM de Mende privé  
d'une structure universitaire de proximité.**  
De plus, sans un solide accompagnement  
financier des étudiants les plus modestes  
va-t-on encore accentuer l'écart social  
entre élèves et professeurs, au détriment  
aussi des plus jeunes professeurs coupés  
des réalités de vie de leurs élèves ?

□ **Suppressions d'emplois** : la clé de  
voûte de l'édifice qui explique tous les  
points précédents. 11 200 l'an dernier,  
13 500 cette année  
qui ne sont pas prélevés dans la prétendue  
graisse du "mammoth" mais  
dans le muscle et l'os qui lui permettent  
de tenir debout et d'avancer.  
Elles bloquent l'emploi de jeunes diplômés  
provoquant, **pour certaines disciplines  
du second degré (Arts plastiques  
et Technologie en particulier), un manque  
de personnels titulaires pour occuper  
les supports.**  
De plus en plus de remplacements,  
**pourtant de longue durée et prévisibles,**  
ne sont pas assurés, la scolarisation  
des 2 ans (et bientôt des 3 ans ?)  
est remise en cause, les départs  
en formation continue sont réduits.  
En lycée, la suppression des moyens  
horaires provoque des difficultés  
d'inscriptions pour les parents d'élèves  
désireux de faire suivre un enseignement  
laïque et public à leurs enfants.

Rien n'arrête la logique comptable